



Clinique Vétérinaire du Soleil

ZI Hyper U - Parking McDonald's - Avenue du Général de Gaulle - 30470 Aimargues

www.veterinaireaimargues.fr

Tél : 04 66 77 06 43

Vaccination du chat

La vaccination est un acte essentiel pour protéger vos animaux. En effet, en les vaccinant dès le plus jeune âge, on évite ainsi qu'ils puissent contracter de graves maladies, souvent invalidantes ou mortelles. Chez le chat, la vaccination peut se faire dès l'âge de 2 mois et doit être renouvelée de façon annuelle, afin qu'il garde un degré de protection élevé.

Certaines maladies du chat pourraient être transmises aux humains, c'est pourquoi le vacciner est une question essentielle pour vous protéger aussi.

Quels sont les vaccins obligatoires ?

Chez le chat, le vaccin « de base » protège contre le typhus et le coryza.

Le typhus

Le typhus est une maladie causée par un virus de la famille des parvovirus. Il se transmet facilement entre les chats et est extrêmement résistant dans le milieu extérieur. C'est une maladie grave, mortelle dans plus de 50% des cas et pouvant contaminer les jeunes chats comme les adultes.

Le coryza

Le coryza, aussi appelé rhinotrachéite infectieuse féline, est une affection touchant l'appareil respiratoire du chat. Il est causé par de nombreux agents pathogènes. Chez le chat, le vaccin permet de protéger contre un herpès virus et un calicivirus intervenant dans les formes graves de coryza. Aussi, il ne protège pas le chat à 100% contre la maladie, mais réduit les symptômes et le nombre de formes graves.

Pour ces deux maladies, la vaccination est obligatoire, même si l'animal ne sort pas car nous pourrions ramener les virus sur nos chaussures ou nos vêtements. Un chat d'appartement peut donc contracter ces maladies infectieuses et doit être régulièrement vacciné pour être protégé.

La vaccination contre la leucose féline, essentielle pour les chats qui sortent

La leucose féline est une maladie infectieuse que l'on classe parfois par abus de langage dans la famille du Sida du chat. Elle est transmise par contact entre un chat infecté et un chat sain. Cette maladie affecte le système immunitaire du chat, l'affaiblit et entraîne invariablement sa mort sur une durée plus ou moins longue. Malheureusement, il n'existe pas de traitement efficace contre la leucose féline. La prévention, et notamment la vaccination, reste donc le seul moyen de protéger son chat contre cette maladie.



Clinique Vétérinaire du Soleil

ZI Hyper U - Parking McDonald's - Avenue du Général de Gaulle - 30470 Aimargues

www.veterinaireaimargues.fr

Tél : 04 66 77 06 43

Par chance, le virus de la leucose féline est assez peu résistant dans l'environnement. La transmission se fait donc uniquement par contact direct entre chats. Aussi, si la vaccination contre cette maladie est fortement recommandée pour les chats qui sortent, un chat d'appartement ne doit pas forcément être vacciné.

La vaccination Rage, un dispositif bien particulier

La rage est une maladie virale, transmissible à l'homme, et mortelle dans 100% des cas. Si la France est indemne de rage, certaines situations obligent quand même le propriétaire à vacciner son animal contre cette maladie.

En effet, la vaccination contre la rage est obligatoire pour tous les carnivores domestiques dans les départements non indemnes. De plus, il s'agit d'une vaccination obligatoire si l'animal doit voyager en dehors du territoire national. Enfin, certains élevages, pensions ou chatteries imposent la vaccination contre la rage à tous les animaux qui passent dans leur structure.

Pour pouvoir être vacciné, votre chat doit être correctement identifié par une puce électronique. Il doit aussi être âgé de plus de 3 mois révolu et disposer d'un passeport européen.

La vaccination contre la rage dispose d'un protocole particulier. Un rappel est nécessaire un an après la première injection, puis tous les 1 à 3 ans selon le vaccin utilisé.

La vaccination contre la Chlamydie, pertinente dans certaines conditions

La chlamydie est une maladie respiratoire du chat. Elle est due à une bactérie (*Chlamydia felis*) qui se transmet par contact direct entre un chat infecté et un chat sain. Cette maladie est de plus en plus fréquente dans les élevages, les chatteries et les pensions félines. En effet, dans ces zones, le taux de contagion est élevé à cause de la densité importante d'animaux partageant le même milieu de vie. Aussi, une vaccination systématique des animaux d'élevage, ou vivant dans des endroits surpeuplés est conseillée afin de lutter contre la chlamydie.

On peut vacciner le chat contre cinq maladies : le typhus, le coryza, la leucose, la rage et la chlamydie. Mais il est rare que le chat ait besoin de tous ces vaccins à la fois. La vaccination a pour but de protéger les animaux qui seront exposés aux virus.

Typhus et coryza

Tous les chats devraient être vaccinés contre le typhus et le coryza. Le virus du typhus est très contagieux, résiste longtemps dans le milieu extérieur et peut être transporté par les humains vers les chats d'appartement.



Clinique Vétérinaire du Soleil

ZI Hyper U - Parking McDonald's - Avenue du Général de Gaulle - 30470 Aimargues

www.veterinaireaimargues.fr

Tél : 04 66 77 06 43

Le coryza est très contagieux et un chat non vacciné peut l'attraper dans la salle d'attente d'un vétérinaire si le chat voisin éternue.

Leucose, rage et chlamydie

On réserve généralement le vaccin de la leucose pour les chats qui sortent dehors (même si c'est seulement pendant les vacances). Le virus est transmis par toutes les sécrétions des chats contaminés mais est peu résistant dans le milieu extérieur. Un propriétaire de chat ne peut pas rapporter le virus (salissures des chaussures) et contaminer un chat d'intérieur.

Le vaccin contre la rage est obligatoire pour les chats vivant dans les départements infestés et allant beaucoup à l'extérieur.

La vaccination contre la chlamydie (conjonctive bactérienne) est à réserver aux chats d'exposition ou d'élevage car la maladie y est plus répandue.

La vaccination : un acte qui n'est pas anodin

La vaccination n'est pas un acte bénin. Elle permet au vétérinaire de faire un examen complet de l'animal et de détecter tout ce qui ne va pas. Elle n'est pas dénuée de risque. Dans certains cas extrêmement rares, le chat peut faire une réaction allergique dans les heures qui suivent.

C'est pourquoi il est conseillé de toujours surveiller son chat pendant les quatre à six heures qui suivent la vaccination.